Congrès régional de AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Problématique(s) CFA CFPPA

Mandat régional :

Les Congrès Aquitaine et Poitou Charentes réunis les 6 et 7 avril 2017 réaffirment la nécessité du maintien des 3 voies de formations (scolaire – apprentissage – continue) au sein des établissement agricoles publics.

Pour le Snetap-FSU, ces 3 voies sont complémentaires et assurent chacune un rôle spécifique dans la formation des élèves, apprenti.es ou stagiaires.
Pour assurer cette complémentarité, le rôle et la place des CFAA / CFPPA au sein des EPL est donc indispensable.
La multiplication de structurations en GIP ou en UFA, ainsi que les compétences des Conseils Régionaux, remettent en question ce rôle et cette place.

Le Ministère de l'Agriculture doit défendre et développer un véritable service public de la formation professionnelle et de l'apprentissage au sein des EPLEFPA.

Le Snetap-FSU réaffirme la nécessité du maintien d'une formation continue et d'un apprentissage publics forts. Pour cela, et pour assurer une formation de qualité, il est nécessaire de garantir des emplois pérennes au travers prioritairement de postes de titulaires.
Le Ministère doit mettre en place un véritable plan de déprecarisation au sein des CFA et CFPPA. Il doit mettre en place des outils de défense des droits de tous les agents.

Les Congrès Aquitaine et Poitou Charentes appellent l'ensemble des personnels de l'Enseignement agricole public a se mobiliser pour défendre et faire avancer ces droits.